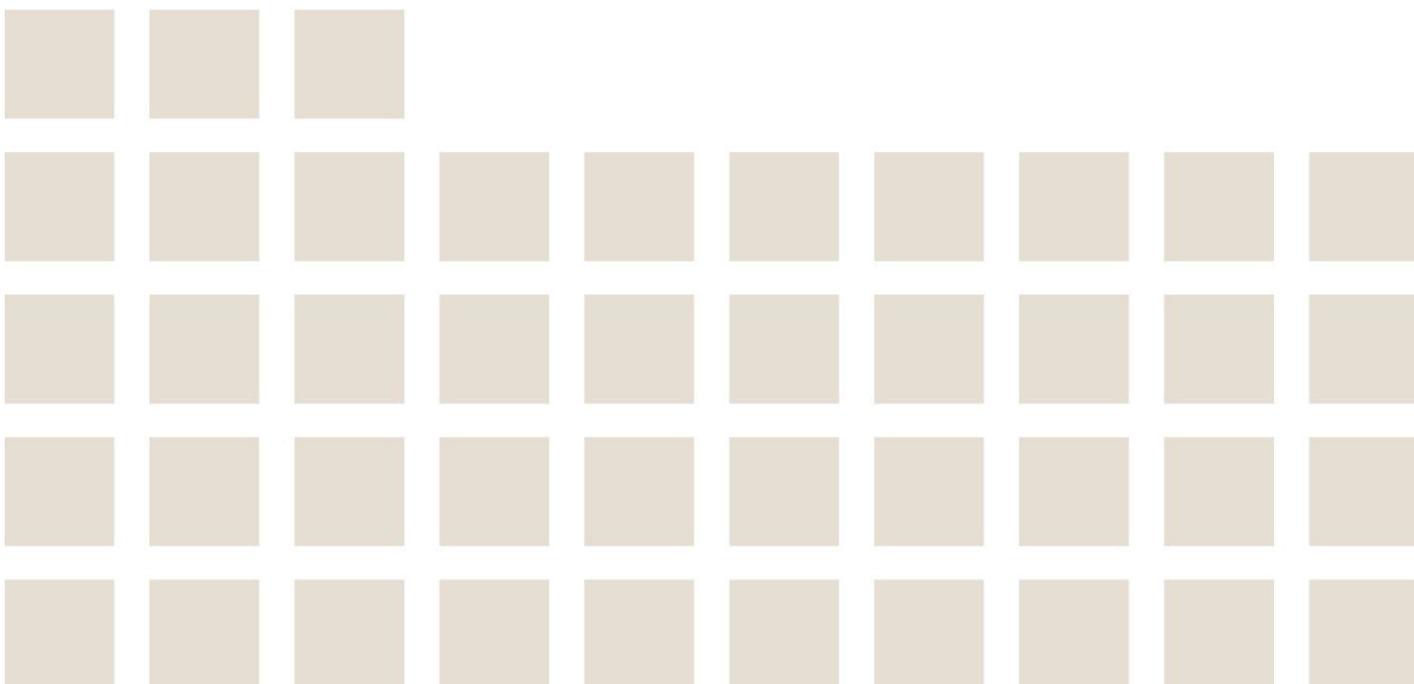


AMUNDI ISSUANCE



RAPPORT ANNUEL 2015



Sommaire

1. Rapport de gestion sur l'exercice 2015
2. Comptes annuels 2015
3. Rapports des Commissaires aux comptes
4. Honoraires des Commissaires aux comptes
5. Déclaration du Directeur Général Délégué

Rapport de Gestion

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président du Conseil d'Administration

Monsieur Jean-Philippe BIANQUIS

Directeur Général & Administrateur

Madame Béatrice PAILLOLE

Directeur Général Délégué

Monsieur Pierre BOSIO

Administrateurs

Monsieur Frédéric FOUQUET

Madame Claire CORNIL

Commissaire aux Comptes

Cabinet Ernst & Young

Représenté par Monsieur Olivier DRION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AMUNDI ISSUANCE

sur les comptes sociaux au 31 décembre 2015

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Amundi Issuance, filiale d'Amundi Finance, a pour objet d'emprunter et lever des fonds, incluant de manière non limitative l'émission de valeurs mobilières de toute nature, en particulier et sans limitation, des titres de nature obligataire et de conclure tous contrats y afférents.

Amundi Issuance a mis en place un programme d'émission (« Notes and Certificates Programme ») d'EMTN et Certificats d'un montant nominal global maximum de 10 milliards d'euros dont le prospectus de base a fait l'objet d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») française le 18 mai 2015.

COMPTE DE RESULTAT

Le résultat net de l'exercice 2015 est une perte de 14 milliers euros. Ce résultat est composé essentiellement des honoraires de commissaires aux comptes et de traduction, de frais d'actes et d'intérêts bancaires.

BILAN

Au 31 décembre 2015, le total du bilan s'établit à 1 984 milliers d'euros contre 1 998 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Les postes de l'actif

L'actif se compose principalement du poste « disponibilités » pour 1 984 milliers d'euros.

Les postes du passif

Le passif se compose des capitaux propres qui s'établissent à 1 984 milliers d'euros au 31 décembre 2015 :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2014	Affectation du résultat 2014	Mouvement de la période	31/12/2015
Capital social	2 000			2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Réserve légale	0			0
Réserves statutaires et contractuelles	0			0
Autres réserves	2			2
Report à nouveau	0	-4		-4
Résultat de l'exercice	-4	4	-14	-14
Provisions réglementées	0			0
Distribution de dividendes	0	0		0
Versement de dividendes	0	0		0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 998	0	-14	1 984

Le capital social est divisé en 125 000 actions de 16 euros de valeur nominale.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2015, il est proposé d'affecter la perte de l'exercice pour un montant de 14 014,63 euros en report à nouveau celui-ci s'élèvera après affectation à 17 684 euros.

Nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

Néant.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

L'article L. 441-6-1 du Code de commerce impose aux sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes de publier dans leur rapport de gestion le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance suivant les modalités du décret n° 2008-1492 article D441-4.

Délais de paiement fournisseurs :

en milliers d'euros	2015			2014		
	< 30 jours	30 < à < 60 jours	60 jours < à < 2 ans	< 30 jours	30 < à < 60 jours	60 jours < à < 2 ans
Montant des factures	0	0	0	2	0	0
Nombre de facture	0	0	0	1	0	0

EVENEMENT IMPORTANT POSTERIEUR A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement important postérieur à la clôture de l'exercice 2015 à signaler.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'objectif est de démarrer l'activité d'émission de titres au cours du premier semestre 2016.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Amundi Issuance ne détient pas de titre de filiales et participations.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Amundi Finance détient 99.99 % des actions.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il n'a été conclu au cours de l'exercice 2015, aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

L'article 225 de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 et son décret d'application du 24 avril 2012 étendent les obligations, notamment pour les entreprises émettant des titres sur un marché réglementé, de publier dans le rapport de gestion des informations sur les « conséquences sociales et environnementales de leur activité et sur leurs engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Cependant, Amundi Issuance ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le Groupe Crédit Agricole et présentées dans son rapport de gestion.

Travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice. Il s'est prononcé notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 12/02/2015

- Rapport d'activité de la Société et Arrêté des comptes au 31/12/2014.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conseil d'Administration du 29/07/2015

- Rapport d'activité de la Société au 30/06/2015.
- Examen des Comptes au 30/06/2015.

Conseil d'Administration du 03/12/2015

- Démission de Monsieur Fathi JERFEL de son mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.
- Nomination d'un nouveau Président du Conseil : Monsieur Jean-Philippe BIANQUIS.
- Confirmation du Directeur Général : Madame Béatrice PAILLOLE.
- Confirmation du Directeur Général Délégué : Monsieur Pierre BOSIO.
- Cooptation de Madame Béatrice PAILLOLE, en remplacement de Monsieur Fathi JERFEL en tant qu'Administrateur.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 12/02/2016

- Proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la ratification de la cooptation de Madame Béatrice PAILLOLE, en remplacement de Monsieur Fathi JERFEL, en tant qu'Administrateur.
- Rapport d'activité de la Société, Examen et Arrêté des comptes au 31/12/2015.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Prospectus de base et renouvellement de l'autorisation d'émission.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12	31/12/2011 13
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 000 000	2 000 000	40 000	40 000	40 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	125 000	125 000	2 500	2 500	2 500
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-14 014,63	-3 669,52	-2 452,27	-1 969,26	-2 519,75
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	-14 014,63	-3 669,52	-2 452,27	-1 969,26	-2 519,75
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION EN EUROS					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,11	-0,03	-0,98	-0,79	-1,01
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,11	-0,03	-0,98	-0,79	-1,01
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Liste des fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice 2015 par les membres du Conseil

■ Jean-Philippe Bianquis

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI ISSUANCE	Président du Conseil d'Administration	
BAWAG PSK INVEST GmbH	Vice-Président du Conseil de Surveillance	
CRELAN INVEST SICAV	Administrateur	
DNA	Administrateur	
LCL EMISSIONS	Président du Conseil d'Administration	
LRP	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

■ Pierre Bosio

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général et Dirigeant Responsable	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Administrateur et Directeur Général	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS *	Directeur Général	
AMUNDI ISSUANCE	Directeur Général Délégué	
LCL EMISSIONS	Administrateur et Directeur Général	
LCL EMISSIONS *	Directeur Général	
LRP	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

■ Claire Cornil

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

■ Frédéric Fouquet

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Administrateur	
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur	
LCL EMISSIONS	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

■ Fathi Jerfel

Société	Fonction	Représente

AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Administrateur et Directeur Général Délégué	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS *	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI HELLAS ASSET MANAGEMENT A.E.P.E.Y.	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI IMMOBILIER	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI INDIA HOLDING	Président	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
AMUNDI INDIA HOLDING *	Président du Conseil d'Administration	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
AMUNDI ISSUANCE *	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI JAPAN LTD (EX SGAM JAPAN CO LTD)	Administrateur	
AMUNDI POLSKA TFI	Président du Conseil de Surveillance	
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI SGR S.P.A	Président du Conseil d'Administration	
BAWAG PSK INVEST GmbH *	Membre du Conseil de Surveillance	
BFT INVESTMENT MANAGERS *	Administrateur	
DNA *	Administrateur	
ETOILE GESTION	Président du Conseil d'Administration	
INVESTICNI KAPITALOVA SPOLECNOST KB (IKS)	Président du Conseil de Surveillance	
LCL ACTIONS FRANCE *	Président du Conseil d'Administration	
LCL EMISSIONS *	Président du Conseil d'Administration	
NEXTSTAGE AM	Administrateur	
RADIAN	Administrateur	AMUNDI
SBI FUNDS MANAGEMENT PRIVATE LTD	Administrateur	
SOCIETE GENERALE GESTION	Président du Conseil d'Administration	
STRUCTURA	Administrateur	
WAFI GESTION (MAROC)	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

■ Béatrice Paillole

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général Délégué et Dirigeant Responsable	
AMUNDI FINANCE EMISSIONS	Directeur Général Délégué	
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur et Directeur Général	
AMUNDI ISSUANCE *	Directeur Général	
LCL EMISSIONS	Directeur Général Délégué	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous devons rendre compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social détenant au moins un mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Nous devons indiquer également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux détenant au moins un mandat dans une société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

A ce titre, nous vous informons que Amundi Issuance n'a versé ni rémunération, ni avantage en nature, ni jetons de présence à ses mandataires sociaux au cours de l'année 2015.

Certains mandataires sociaux exercent leur activité principale en tant que salariés du groupe Amundi et plus largement du groupe Crédit Agricole SA, actionnaire indirect principal de la Société. Ils reçoivent, à ce titre, une rémunération et des avantages conformes aux grilles de classification en vigueur au sein du groupe Crédit Agricole SA.

Conformément à sa politique interne relative aux salariés qui n'exercent pas de mandats sociaux en son sein, le groupe Crédit Agricole SA ne communique pas cette rémunération et ces avantages à ses filiales.

Aucun plan d'options (options d'achat ou options de souscription) n'a été mis en place au sein de Amundi Issuance.

Comptes Annuels

AMUNDI ISSUANCE

**90 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

**Etats financiers au 31 décembre 2015
en milliers d'euros**

BILAN ACTIF

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
TOTAL II	0	0	0	0
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	1 984		1 984	2 000
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL III	1 984	0	1 984	2 000
TOTAL GENERAL (I à VI)	1 984	0	1 984	2 000

BILAN PASSIF

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 50px;"></td><td style="text-align: center;">2 000</td></tr></table>)		2 000	2 000	2 000
	2 000			
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 50px; text-align: center;">B1</td><td style="width: 50px;"></td></tr></table>)	B1		2	2
B1				
Report à nouveau	-4	0		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-14	-4		
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	0			
TOTAL I	1 984	1 998		
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL II	0	0		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL III	0	0		
DETTES (4)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0	2		
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL IV	0	2		
Ecarts de conversion passif V				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 984	2 000		

Résultat de l'exercice en centimes **-14 014,63**

Total du bilan en centimes 1 984 014,57

Rappel actif	1 984 014,57
Ecart Actif / Passif	0,00

HORS BILAN (en liste)

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Sw aps de performance - engagement donné	0	0
Sw aps de taux - engagement donné	0	0
TOTAL DES SWAPS - ENGAGEMENTS DONNES	I 0	0
Sw aps de performance - engagement reçu	0	0
Sw aps de taux - engagement reçu	0	0
TOTAL DES SWAPS - ENGAGEMENTS RECUS	II 0	0
TOTAL DES SWAPS	(I+II) 0	0
Avals cautions et garanties données	0	0
Avals cautions et garanties reçues	0	0
TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES	0	0
Garanties reçues d'Etablissements de Credit	0	0
TOTAL DES GARANTIES RECUES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	0	0

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Rubriques	France	Exportation	31/12/2015	31/12/2014
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)		I	0	0
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			11	4
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)		II	11	4
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-11	-4
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (5)			0	0
Autres intérêts et produits assimilés (5)			0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		V	0	0
Intérêts et charges assimilées (6)			3	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		VI	3	0
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-3	0
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			-14	-4

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Rubriques		31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	0
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		0	0
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+X)		14	4
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		-14	-4

La comparaison avec les données au 31 décembre 2014 n'est pas significative, l'activité n'ayant pas commencé.

A N N E X E S

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Evènements significatifs de l'exercice

Amundi Issuance a mis en place un programme d'émission (« *Notes and Certificates Programme* ») d'EMTN et Certificats d'un montant nominal global maximum de 10 milliards d'euros dont le prospectus de base a fait l'objet d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») française le 18 mai 2015.

La variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 1 984 milliers d'euros au 31 décembre 2015 contre 1 998 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2015 a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2014 de -3 669,52 euros en report à nouveau.

Le résultat de l'exercice 2015 est une perte de 14 014,63 euros.

2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Néant

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

Les informations relatives à l'exercice 2015 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

La comparaison avec les données au 31 décembre 2014 n'est pas significative, l'activité n'ayant pas commencé à cette époque.

Principes généraux

Les états financiers d'Amundi Issuance sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis (PCG art. 531-1).

Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les assemblées générales ordinaires.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont le cas échéant été dépréciées par voie de dépréciation enregistrée en déduction de cet encours pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dite du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie de compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Charges et Produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3,3%.

Intégration fiscale

Amundi Issuance est depuis le 1^{er} janvier 2015 dans le groupe d'intégration fiscale Amundi.

Composition du capital social

Le capital de Amundi Issuance est composé exclusivement de 125 000 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue de l'actionnaire unique.

4. NOTES SUR LE BILAN

<u>Immobilisations</u>	Tableau 1 – Immobilisations
<u>Amortissements</u>	Tableau 2 – Amortissements
<u>Emprunts et dettes financières</u>	Tableau 3 – Etats des échéances des créances et des dettes
<u>Charges à payer</u>	Tableau 4 – Détail des charges à payer
<u>Produits à recevoir</u>	Tableau 5 – Détail des produits à recevoir
<u>Capitaux propres</u>	Tableau 6 – Variation des capitaux propres
<u>Tableau de financement</u>	Tableau 7 – Tableau de financement
<u>Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société</u>	Tableau 8 – Identité des sociétés mères

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

- Néant

Tableau 1 - IMMOBILISATIONS

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

CADRE A - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I		
Autres postes immobilis. incorporelles	TOTAL II		
	TOTAL III	0	0
	TOTAL IV	0	0
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	0	0

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immo. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
	TOTAL III			
	TOTAL IV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			

Tableau 2 - AMORTISSEMENTS

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

Clôture au : 31/12/2015

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
	Immobilisations amortissables	Amortissemts début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissemts fin exercice
Frais établist, développement	I				
Autres immob.incorporelles	II				
- s/sol propre					
	TOTAL III				
	TOTAL (I à III)				

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
	Immobilisat. amortissab.	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements fin exercice
Différentiel de durée et autres		Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel		
Frais établist. I								
Aut.immo.inc. II								
	TOTAL III							
	TOTAL IV							
	TOTAL (I à IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Charges réparties	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations	Montant net fin exercice
Frais d'émis. emprunt à étaler					
Primes de rembt obligations					

Tableau 3 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

CADRE A	ETATS DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
TOTAUX		0	0	0
(1) Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice			
	- remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Sécurité sociale, aut.org.sociaux					
TOTAUX		0	0	0	0
(1) Emprunts souscrits ds exerc.					
Emprunts rembours.ds exerc.					
(2) Emprunts, dettes associés					

Tableau 4 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

Charges à payer		Montant
40100000	Fournisseurs	0
40110000	Fournisseurs bureaux	0
40800000	Fourn. - fact. non parvenues	0
40800009	Fourn. - fact. non parvenues GL	0
46869999	charges à payer - sw ap	0
Situation à la clôture de l'exercice		0

Tableau 5 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

Produits à recevoir		Montant
46879999	Produits a recevoir / Sw ap	0
51861000	Interets bancaires a recevoir	0
Situation à la clôture de l'exercice		0

Tableau 6 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		1 998
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		1 998
En moins		En plus
Variations du capital		0
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	14	
SOLDE	14	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		1 984

Tableau 7 - TABLEAU DE FINANCEMENT

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	-14	-4
Acquisitions élmts actif immob. - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières			Cessions élmts actif immobilisé - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières		0
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports		1 960
Réduction capitaux propres			- Autres capitaux propres		9
Rembourst dettes financières			Augmentation dettes financières		
TOTAL EMPLOIS	0	0	TOTAL RESSOURCES	-14	1 965
RESSOURCE NETTE	-14	1 965	EMPLOI NET		
Variation du fonds de roulement net global					
			Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)
VARIATIONS EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation - Stocks et en-cours - Avances et acomptes versés sur commandes - Créances clients, comptes rattachés et autres créances					
Variations des dettes d'exploitation - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes			2		
TOTAUX EXPLOITATION			2	0	
A VARIATION NETTE EXPLOITATION				-2	0
VARIATIONS HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs					
TOTAUX HORS EXPLOITATION			0	0	
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				0	
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT				-2	0
VARIATIONS TRESORERIE					
Variations des disponibilités Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				16	
TOTAUX TRESORERIE			0	16	
C VARIATION NETTE TRESORERIE				16	-1 965
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE				14	-1 965

Tableau 8 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Désignation : AMUNDI ISSUANCE

31/12/2015

Dénomination sociale - Siège social		Forme	Montant du Capital	% détenu
AMUNDI	91 / 93 Boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	418 113	24%
AMUNDI FINANCE	90 Boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	40 320	100%

Rapports des Commissaires aux Comptes

Amundi Issuance

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Amundi Issuance

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Amundi Issuance, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

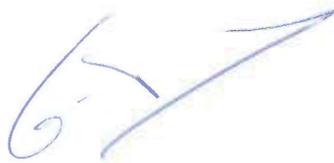
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester l'exactitude et la sincérité des informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Paris-La Défense, le 9 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Drion

Amundi Issuance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2015

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions
réglementées**

ERNST & YOUNG et Autres



Amundi Issuance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 9 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Drion', written over a faint circular stamp.

Olivier Drion

Honoraires des Commissaires aux Comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de la lettre de mission (Hors taxes) de nos Commissaires aux comptes, au titre de l'exercice 2015, s'élèvent à :

ERNST & YOUNG ET AUTRES (Commissaire aux comptes titulaire) : 6 180 € HT

PICARLE & ASSOCIES(Commissaire aux comptes suppléant) : 0 € HT

Déclaration du Directeur Général Délégué

AMUNDI ISSUANCE
Société Anonyme
Au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris
529 235 442 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général Délégué

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société.

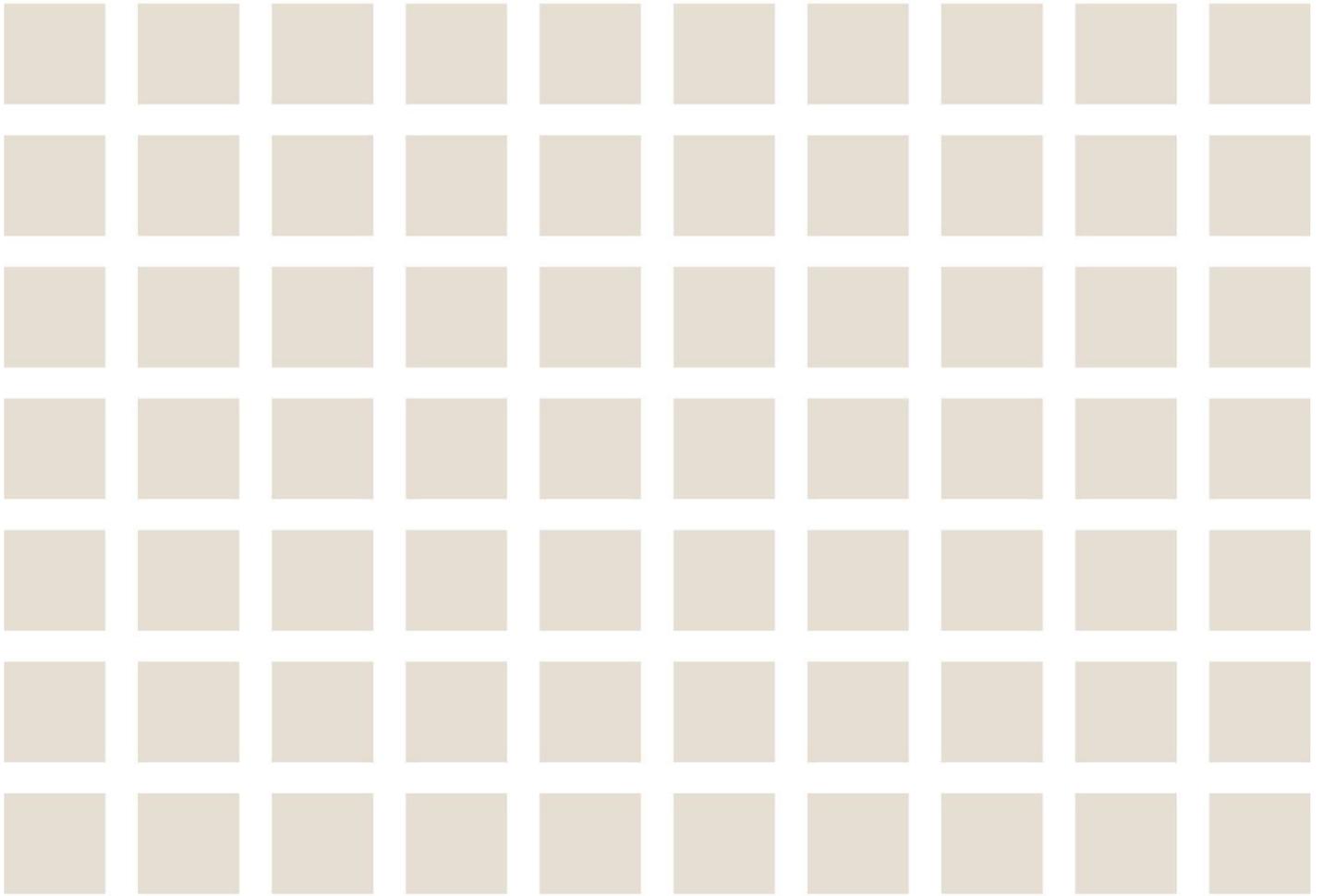
Nous avons obtenu des Commissaires aux comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux comptes.

Paris, le 09/03/2016

Pierre BOSIO
Directeur Général Délégué





MENTIONS LÉGALES

AMUNDI ISSUANCE
Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 90, Boulevard Pasteur - 75015 PARIS
RCS Paris 529 235 442

